



# Elections des représentants des doctorants

## DEPOT DE LISTE DES CANDIDATS

Scrutin du 21 MARS 2019

### LISTE DES CANDIDATS POUR L'ELECTION :

à la **Commission de la Recherche (CR)** - Nombre de sièges à pourvoir : **2 Titulaires et 2**

**Suppléants** (étudiants suivant une formation de troisième cycle).

Chaque liste doit assurer la représentation d'au moins deux secteurs de formation (Droit, économie-gestion - Lettres, langues et sciences humaines – Sciences, technologies et santé) et être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe

**NOM DE LA LISTE** : .....

Personne habilitée à déposer la liste : .....

### LISTE DES CANDIDATS PAR ORDRE PREFERENTIEL :

Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent au moins la moitié des sièges de titulaires et suppléants à pourvoir. Pour chaque représentant des doctorants, un suppléant est élu dans les mêmes conditions.

	Nom – Prénom –n° étudiant	Secteur de formation - Soutien <sup>1</sup>
1		
2		
3		
4		

**Joindre les déclarations individuelles de candidature**

Fait à Punaauia, le

Le signataire de la liste  
(Nom, prénom, signature)

Cadre réservé à l'administration

Déposé le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures

<sup>1</sup> Les candidats qui déposent les listes peuvent préciser leur appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont ils bénéficient sur leurs déclarations de candidature et sur leurs programmes.